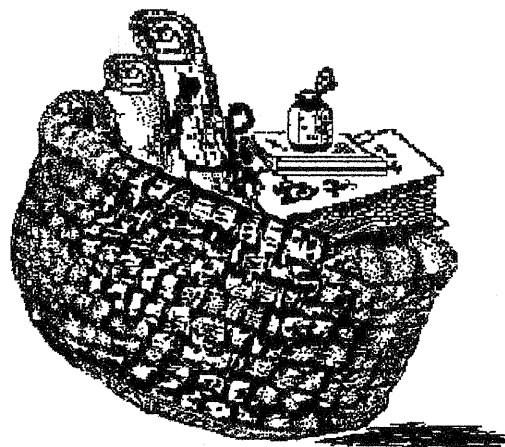




Le Bénon



N° 33

SOMMAIRE

Juin 2001

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Conférences de La Salévienne

Plantes et savoirs traditionnels dans
les Préalpes

Saléviens de Paris

Chemins de fer à voies étroites en
Savoie et Haute Savoie depuis 1838

Bibliothèque salévienne

Courrier des lecteurs

CARNET

Nouveaux membres

Nos joies

A LIRE, VOIR, ENTENDRE

Publications sur la Savoie

Notes de lecture

Expositions

Sortir

IL ÉTAIT UNE FOIS ...

La porte monumentale de la Chartreuse de
Pomier

La route médiévale de St Julien à Rumilly

Les chamois du Salève

Le baptême à la baïonnette

Les motivations d'un garde frontière

DERNIÈRE MINUTE

INVITATION

A la recherche de l'arc brisé roman avec le chanoine Berthoud, en suivant une voie médiévale avec Henry Chevalier et, pourquoi pas, un petit safari photos au Salève pour apercevoir chamois et chevreuils que Claude Weber nous dit s'y trouver. Ce Bénon ne manque pas d'idées pour occuper les longues journées d'été, sans compter les idées de sorties - ne pas oublier celle de La Salévienne, fin août - et les livres à lire, les expositions à visiter...

BONNES VACANCES

LA VIE DE L'ASSOCIATION

CONFÉRENCES DE LA SALÉVIENNE

Olivier Frutiger a présenté le 3 mars 2001 à Saint-Julien une communication intitulée "Plantes et savoirs traditionnels dans les Préalpes". Cela fait maintenant une dizaine d'années qu'il mène des recherches sur la connaissance traditionnelle de la flore locale, dans une quinzaine de communes de Haute-Savoie étagées entre 400 et 1500 m. d'altitude (Bellevaux, Vailly, Orcier, Habère-Poche, Le Villard-sur-Boège, Bogève en Chablais, Viuz-en-Sallaz, Saint-Jean-de-Tholome,

Saxel, Marcellaz-en-Faucigny, Fillinges, Scientrier, Onnion, Mégevette en Faucigny et une incursion à Présilly dans le Genevois).

Ses recherches l'ont conduit à s'intéresser à la dénomination des végétaux dans les différents patois, et l'utilisation traditionnelle qu'on en avait en matière culinaire, médicinale (pour gens et bêtes), économique, festive, religieuse ou coutumière.

Ces savoirs traditionnels sont en passe de disparaître à mesure que nous sommes gagnés par la modernité. Les progrès liés à la mécanisation, à la médicalisation, à la Sécurité sociale, à la hausse du niveau de vie ont fortement contribué au déclin de la connaissance du biotope immédiat et de son utilisation. A dix ans d'intervalle, on peut déjà mesurer l'évanescence de ces savoirs, surtout dans les communes de plaine, acquises plus tôt à la modernité. La rupture est consommée avec ce passé pas si éloigné qui nous renvoie à une pauvreté subie. Le concept même d'environnement (littéralement ce qui nous entoure) illustre la distance que nous avons placée avec la nature. Nous ne sommes plus au cœur de cette nature. Une transmission multi-séculaire a été rompue... Il est donc urgent de recueillir cette tradition qui nourrit notre identité culturelle au même titre que l'histoire, la langue, le patrimoine architectural. En outre, une réappropriation populaire de notre biotope, en ce qu'elle nous apprend des relations tissées entre l'homme et le végétal, nous permettra de mieux connaître, et partant de mieux respecter, la Nature de notre coin de pays.

A ce jour, Olivier Frutiger a pu identifier environ 350 végétaux (arbres, arbustes, plantes, légumes, céréales ou fourrages), dont une soixantaine ont été présentés lors de la communication. Ces mémoires empiriques du végétal proviennent de la transmission orale. L'influence de l'écrit peut avoir joué un rôle dans l'acquisition de ces savoirs populaires, grâce aux almanachs ou aux traités de phyto-

thérapie à l'attention des familles, si répandus dans nos fermes. Pourtant, en confrontant le résultat provisoire de ces collectes avec les études d'ethnobotanique existantes dans l'arc alpin (Vanoise, Valais, Val d'Aoste, Vercors), il faut se rendre à l'évidence que ces savoirs accumulés sont différents, principalement d'origine orale et locale. Il n'est que de comparer les dénominations vernaculaires des plantes et leurs usages multiples topiques pour relativiser l'influence de l'écrit.

Il est important de souligner qu'Olivier Frutiger n'est pas botaniste, il ne lui appartient pas de se prononcer sur la véracité pharmacologique d'un remède exposé. Il a simplement collecté ces savoirs oraux, en se gardant de juger telle ou telle pratique, fille de la nécessité. Voici donc quelques plantes présentées au cours de la soirée :

De l'usage alimentaire de quelques plantes :

Les femmes ou les enfants ramassaient volontiers les herbes du printemps, le chénopode bon-henri (*léz épnoshe bâtârde, lé polalye grasse, lé sanlavre*), l'oseille des prés (*la salyéta, la salêrta*), l'anthriscus sylvestre (*le sharfolyé sarvâzhe*) au goût anisé, l'égopode podagraire (*la frênêla, la frênala, la frênolta, la frênolâ*) et les orties (*louz orti, masculin*) pour concocter une soupe dans laquelle les légumes du jardin se faisaient rares à cette époque de soudure printanière. Les salades de printemps, au goût amer ou acide, purifiaient un corps amoindri et épaissi par l'hiver : on recherchait le populage (*la marlâ, lou marlè, la rnołya*), la ficaire (*lou pesse-lyè*), les pissenlits (*lou dandelyon, lou groè d'pouè*), la crépide bisannuelle (*lé dandelyon bâtârde*) et la porcelle (*lé polalye grasse*).

On consommait volontiers des plats d'herbes, les "fricots" avec la raiponce en épis (*lou ku na, lé merzule, lou teuzhè*) ou le rumex patience (*lou lavorè, lé lapasse, lou ké lonzhè*).

Les enfants couraient les champs, les haies et les montagnes pour dénicher baies, racines et herbes, notamment l'oseille des prés, le salsifis des prés (*lou baraban, lou barnaban, lou bèrnabou, lou sharbeudè*), les racines du polypode vulgaire (*la fyoshta, la ri sade*), la surelle (*le pon d'bon Dyu, le pan d'âne*), les coeurs de la carline acaule (*lé shardosse*), les tiges du rumex alpin (*lou ké, lou kô*), les grains de l'anthriscue sylvestre, les groseilles des Alpes (*lé pome gron-ne*), les busseroles (*lé pome mâdlan-na, lé pakote*), les ronces à fruits bleuâtres (*lo pétavin*), les cenelles de l'aubépine (*lou prè a bon Dyeu, lé péle, lou kakapyu*), les prunelles (*lé bélosse*), les gousses de la ravenelle (*lou berzolon*) cuites à la braise.

De l'usage médicinal de quelques simples :

Il n'est pas le lieu ici de dresser un catalogue exhaustif de tous les remèdes recueillis à ce jour. Sont présentés quelques remèdes insolites ou typiques.

La grippe se combattait par des tisanes d'antennaire dioïque (*lé pate de sha*), de germandrée petit-chêne (*la zharmondya*), de serpolet (*le pyolè, le pinpyolè, le paofè*) ou la mauve (*lé mâbre*).

On soulageait les affections urinaires des gens et des bêtes avec la préle (*la kawa, lé kawé de rnâ*), la pariétaire (*le paryatére, masculin*), le chiendent (*le pyeu de shin, le gramon, l'ériba d'moua*).

Les fleurs de tussilage (*lou takounè, lou blyou, lé bebe*), le genièvre (*le zhénèvre*) soignaient la toux, les ronces (*lé ranze, léz éronze, léz érouinze*) les angines ou les maux de gorge. L'euphrase (*la rkoulyeta, la rinturna, louz agotin*) soulageait les affections oculaires.

On buvait force tisanes dépuratives, surtout le printemps, souvent amères, pour "*se rsan-na*", littéralement assainir le sang, notamment les racines de rumex (*lou lapé, lou ké*), le millepertuis (*le milpartyouè*), la bardane (*lé dlonye, la glyona, lou grataku, lé dourzhe, lé dravasse, le louéton*), la saponaire (*la chaponéze*).

Les coupures se guérissaient avec les feuilles de sceau de salomon (*l'ériba d'kopyura*), le plantain (*le tran, le plantan*), l'orpin reprise (*lé folye de kopyura*), l'herbe à robert (*l'érb'a robé*).

Pour faciliter la digestion des gens et des bêtes, on utilisait la grande camomille (*la kamamila*), le cumin (*le shru, le tyéru, le fèneu*), la gentiane jaune (*l'anfyfan-na, la dyonfan-na, la danfan-na*), l'impéatoire (*l'ôtrefe, la ri d'ôtréfla*).

**SALÉVIENS DE PARIS
LES CHEMINS DE FER À VOIES
ÉTROITES EN SAVOIE ET HAUTE-
SAVOIE DEPUIS 1838**

Le 13 juin 2001, les Saléviens de Paris se sont réunis au restaurant parisien "Les Nocés de Jeannette" pour la troisième conférence consacrée à l'histoire des transports en Savoie et Haute-Savoie. Le sujet était cette fois-ci : "**Les chemins de fer à voies étroites en Savoie et Haute-Savoie depuis 1838**" par Gérard Lepère, assisté de Géraldine Lepère et de Jean-Pierre Lombard. Près de 120 diapositives furent projetées en fondu enchaîné.

Cette présentation doit être considérée comme la deuxième d'une série de quatre consacrées à la très riche histoire des chemins de fer en Savoie et Haute-Savoie :

- la première traitait de "La mise en place du réseau ferroviaire savoyard (1850-1913)" (voie normale),
- cette deuxième parle des "Chemins de fer à voies étroites en Savoie depuis 1838",
- la troisième évoquera "Les chemins de fer de montagne en Savoie depuis 1867",
- la quatrième traitera des "Liaisons ferroviaires Lyon-Turin depuis 1867".

L'origine des chemins de fer à voie étroite en Europe et plus particulièrement en France fut exposée, quelques définitions techniques et les divers écartements de rails dans le monde depuis

38,1 cm jusqu'à 2,13 m (dont quatre sont représentés en Savoie et Haute-Savoie) furent présentés ainsi que les particularités propres aux chemins de fer secondaires, la traction et le matériel remorqué.

La seconde partie de la conférence permit de parcourir l'ensemble des trente-six lignes de chemins de fer à voies étroites des deux départements depuis 1838 (ouverture du *Railway* entre Chambéry et Le Bourget-du-Lac) jusqu'à la fermeture de la dernière ligne en 1959 (Annemasse-Sixt).

Enfin, la troisième partie de la conférence fut consacrée à l'histoire de quelques lignes secondaires savoyardes proches de la zone couverte par les activités de La Salévienne, à savoir le Genevois et ses environs :

1 - Veyrier (frontière suisse)-Collonges-sous-Salève (1892-1930), exploitée par la Compagnie du Genève-Veyrier,

2 - Annemasse-Sixt (1892-1959), exploitée par les Chemins de fer économiques du Nord (CEN), entreprise affiliée au groupe du baron Empain,

3 - Annecy-Thônes (1898-1930),

4 - la ligne inachevée entre Annecy et Saint-Julien-en-Genevois.

Il est parfois difficile d'avoir un compte-rendu pour certaines réunions. Cette fois, comme nous avons la chance d'en avoir deux, nous nous faisons un plaisir de vous en faire profiter.

Mercredi 13 juin les Saléviens de Paris ont entendu une conférence de Gérard Lepère sur les chemins de fer secondaires - dits aussi d'intérêt local.

Dans nos deux départements ces lignes ouvertes vers 1890 excédèrent rarement la vingtaine de kilomètres. Le conférencier évoqua particulièrement celles reliant Veyrier à Collonges, Annemasse à Sixt et Annecy à Thônes. Peu avant 1914 le Conseil général projeta également - mais sans les réaliser - des liaisons Annecy-

Seyssel, Annecy-Saint-Julien et Lugrin-Hermance. Ces lignes locales furent fermées vers 1930 parce qu'elles manquaient de rentabilité et éprouvaient des difficultés face à la concurrence des transports routiers.

J'ajouterai pour ma part que ces lignes aidèrent une industrie métallurgique et ferroviaire qui avait du mal à trouver des débouchés après l'achèvement des grandes lignes. Elles comblèrent le retard du réseau français. Elles jouèrent le même rôle que les lois scolaires de Jules Ferry, le protectionnisme ou le maintien d'un réseau dense de petits commerces : elles protégèrent le style de vie des campagnes contre les turbulences économiques (alors qu'en Allemagne et en Grande-Bretagne l'exode rural était massif) et les portèrent à soutenir le jeune régime républicain.

Philippe Duret

Le texte complet de la conférence (22 pages + cartes en annexe) a été remis aux onze participants ; toute personne intéressée peut recevoir une copie (papier ou informatique) de ce document très complet. S'adresser à Gérard Lepère (01.30.70.69.49).

BIBLIOTHÈQUE SALÉVIENNE

Bulletin 1999 de la société d'Histoire et d'Archéologie de Genève. Il comprend trois articles :

- "Vers la République souveraine : Genève et les Confédérés entre le droit public occidental et le droit impérial" par Thomas Maissen
- "Un pavé dans l'urne. Démocratisation et révolutions à Genève (1814-1846)" par Irène Herrmann.
- "L'universalité du suffrage exige et suppose l'universalité de l'instruction". L'édification de l'Etat enseignant à Genève au XIX^e siècle par Isabelle Benoit.

COURRIER DES LECTEURS

De Mme A. Lavarino-Varnel

Je me permets de vous signaler une grosse erreur dans le Bénon n° 32, page 7 : sainte Victoire a sauté depuis le Vuache pour atterrir à côté du château de Léaz et non le contraire comme vous l'avez écrit. Les amateurs du Vuache et les quelques 3 000 spectateurs qui ont assisté au spectacle "Neige" à l'ECLA vous remercient de bien vouloir rectifier...

C'est bien volontiers que nous publions ce rectificatif. Les lecteurs attentifs des Echos Saléviens n° 7 auront tous relevé l'anomalie grâce au travail très approfondi de Philippe Duret dans son article "Sainte-Victoire, les Sarrasins et l'abbé Descombes" (1998), mais aussi grâce à "Neige" que ses auteurs ont gracieusement offert à notre bibliothèque.

C'est avec plaisir que nous signalons chaque année les spectacles de la MJC du Vuache auxquels nous sommes toujours très heureux d'assister.

CARNET

NOUVEAUX MEMBRES

Maurice ARMAND
(fils de Louis Armand)
34 bis route du Grand Pont
78110 LE VESINET

Mme BEAUD
2 rue de l'Annexion
74160 SAINT-JULIEN

Raoul DOMBRE
24 chemin sous Rossy
74100 ETREMBIERES

Jean-Pierre EMERY
Route Prieur 33
CH 1254 LANDECY

Hélène TOSSAN
14 boulevard Arago
75013 PARIS

NOS JOIES

François et Marielle Déprez, notre vice-présidente, ont la joie de vous annoncer la naissance de Margaux leur petite-fille chez Thierry et Isabelle.

A LIRE, VOIR, ENTENDRE

PUBLICATIONS SUR LA SAVOIE

Robert Taurines publie **Mémoire des saisons** avec un texte de Claude Chatelain. Si les photos sont déjà connues, mais toujours d'une qualité exceptionnelle, le texte est nouveau. En souscription jusqu'à fin août au prix de 195 FF, port compris au lieu de 235 FF. Un beau cadeau pour un éditeur, adhérent de La Salévienne, et qui mérite un encouragement pour ses publications de qualité.

La nuit du Rhône par Olivier BOURA, éditions Arléa, diffusion Seuil.

Dans ce roman l'auteur relate le périple de trois frères à la recherche d'une femme, le long du Rhône entre Arles et les sources du fleuve, pendant les années 1930 et 1940. Il est notamment question de Bellegarde et de la frontière franco-suisse. Placés devant des circonstances particulièrement difficiles (la guerre, l'occupation, la résistance), les trois personnages font des choix différents.

Histoire de France des régions, la périphérie française des origines à nos jours par Emmanuel LE ROY LADURIE, Collection l'Univers historique, Seuil.

L'auteur parle notamment de la Savoie.

NOTES DE LECTURE

Philippe Duret a bien voulu nous faire partager ses fiches de lecture, entre autres celle concernant l'ouvrage, dont nous avons déjà parlé à sa sortie, d'Alain de l'Harpe que nous

avons par ailleurs accueilli pour une conférence à Andilly.

Le comté de Savoie du XI^e au XV^e siècle, pouvoir, château et Etat au Moyen-Age par Bernard Demotz, Slatkine 2000. L'auteur montre comment ces comtes copient les sociétés germaniques basées sur les relations de subordination entre guerriers (suzerain-vassal) et sur le contrôle étroit du clergé par le pouvoir politique. Etablis sur un important axe de communication européen, les comtes s'inspirent aussi de la féodalité en Normandie, en Bourgogne et en Ile-de-France.

Le talent de ces princes exceptionnels leur permet de résister à la formidable pression de leurs voisins.

Agriculture et territoire, la ruralité en question dans le canton de Cruseilles par Alain de l'Harpe, 1997.

L'auteur décrit les bouleversements agricoles depuis 1945. Dans le canton de Cruseilles, le nombre d'exploitations a baissé, passant de 450 en 1970 à 265 en 1988. Dans le même temps leur taille moyenne monte de 14 à 21 hectares. Aujourd'hui, après une période de difficultés, l'agriculture se maintient grâce à la qualité de ses produits qui lui permet d'atteindre une certaine prospérité. L'agriculture haut-savoyarde représente encore 7 % des actifs, ce qui est n'est pas négligeable.

L'auteur se demande s'il subsiste encore une façon de vie rurale originale où si les changements ont tout balayé. On a l'impression que longtemps - disons de 1900 à 1980 - le monde rural a connu un certain métissage culturel, mélangeant et fusionnant la civilisation rurale de jadis avec la nouvelle civilisation venue de la ville et créant ainsi une nouvelle façon de vivre très particulière. La vie communautaire du village survit à travers les mariages où l'on cherche à "épater" le voisinage et les sépultures où l'on se retrouve avec parents, amis et voisins. Pendant les années 1960-1980, les vogues

se maintiennent et se modernisent avec l'arrivée des sonos ; mais ensuite le goût des sorties en "boîtes" (Macumba) provoque leur disparition. Comme partout, la famille éclate et chacun prend son autonomie ; cependant les enfants s'installent souvent à proximité des parents. Les maisons ressemblent de plus en plus aux pavillons de banlieue ; toutefois les jeunes deviennent plus sensibles au respect de l'architecture traditionnelle (ouvertures, avant-toit, crépis...). La cuisine reste le lieu où l'on reçoit le visiteur ; d'ailleurs souvent il n'y a pas de vestibule. On entrepose le vin et les conserves dans la cave, on utilise souvent le fourneau à bois.

Mais ce fragile mélange est instable et la civilisation urbaine continuera d'avancer jusqu'à sa victoire finale. Victime de l'évolution des mentalités, la culture paysanne se "touristifie" et se réduit de plus en plus à un folklore artificiel et commercial.

L'agriculture basée sur les produits de qualité peut-elle se développer davantage ou a-t-elle atteint son plafond ? Le "tourisme vert" n'est-il pas une rêverie entretenue par les communes et le conseil général ? Comment éviter les déséquilibres entre les diverses parties du département ?

SORTIR

Tous les dimanches du mois de juillet, les **Amis des orgues de Beaumont** organisent des concerts à 18 h en l'église de Beaumont. Le point central sera l'orgue accompagné soit d'une chorale d'enfants, de Negro Spirituals, de percussion, d'instruments baroques ou de cuivres. Ne manquez pas ce rendez-vous musical de qualité.

A ne pas manquer :

"Les journées Lamartiniennes" organisées par Paloma. Exposition de peinture, gravure, sculpture, photo et poésie sur le

thème du Salève. Du 12 au 19 août salle du Conseil municipal de Collonges-sous-Salève. En semaine de 15 à 19 h, le samedi et dimanche de 10 à 12 h et 15 à 19 h. Vernissage le vendredi 17 août à 18 h. Participation de La Salévienne. Pour nous aider à tenir une permanence le week-end, **contacter Martine au 04 50 49 12 38.**

Le château de Clermont avec sa cour carrée en forme de scène et ses galeries élégantes à l'italienne, consacra cet été une grande partie de son animation au **Théâtre**. Du 7 juillet au 1er septembre, les tréteaux de Clermont vous accueilleront pour vous faire partager leurs émotions artistiques et évocations historiques avec pas moins de dix-neuf soirées théâtre.

La musique ne sera pas pour autant oubliée puisque l'été sera jalonné de concerts et, tous les dimanches, les rendez-vous "Autour du clavecin", concerts itinérants et commentés parmi les clavecins exposés au château durant tout l'été.

Vous pourrez découvrir ce très riche programme au 04.50.69.63.15 et au n° vert 0 800 891 416.

Aix-les-Bains. La société d'Art et d'Histoire d'Aix-les-Bains vous invite à ses conférences le 2^{ème} mardi de chaque mois à 17 h 45 aux Thermes Nationaux. Tél./Fax 04.79.61.40.84

Les Tréteaux du Léman.

Dans le précédent Bénon - n° 32 de mars 2001 - nous vous parlions, en page 11, de ces troupes suisse et française dont le but est de "faire revivre un spectacle transfrontalier dans le majestueux parc du château de Crevy".

Nous vous précisons aujourd'hui les dates et heures des représentations du spectacle "1852 : Le Moulin de la Farine Noire" qui s'articule autour du procès du meunier François Gentil, accusé d'avoir "enfreint le respect dû à la religion d'état".

→ Les 12, 13, 15, 19, 20, 21, 22, 26, 27, 28 et 29 juillet à 21 h 30, parc du château de

Crevy (Veigy - RN 5 - entre Genève et Thonon-les-Bains). Parking sur place.

→ Le village chablaisien (présence d'associations œuvrant pour les droits de l'homme, artisans, animations, expositions) sera ouvert, durant ces mêmes journées, de 14 h à 21 h et après la fin du spectacle jusqu'à 1 h.

Infos : 04.50.94.97.29 - lundi et mercredi après-midi

Billetterie : Les tréteaux du Léman, 04.50.94.97.29 et Office du Tourisme, Yvoire, 04.50.72.80.21.

"Jazz au féminin, Jazz au masculin", une exposition de photographies signées Robert Huysecom dans deux espaces de la MJC d'Evian : la Galerie 29, 29 rue nationale à Evian, et Espace Galerie "Côté lac" avenue de Neuvecelle à Evian du mardi au samedi de 15 à 18 h 30 du 7 juillet au 25 août.

Rencontre avec Robert Huysecom le samedi 18 août à 20 h à l'espace "Côté lac".

EXPOSITIONS

Statues et politique en Savoie sous la III^{ème} République. Les Archives départementales de Haute-Savoie nous convient à découvrir un aspect qui, pour évident qu'il soit, reste méconnu, celui des statues érigées sous la III^{ème} République et les luttes politiques auxquelles elles donnèrent lieu. Jusqu'au 15 septembre, ADHS, 37 bis avenue de la Plaine, Annecy.

Dans le cadre de ses animations estivales, le **Fort L'Ecluse** présente quatre expositions :

- "Qui sont ces frontaliers ?" Basée sur une enquête ethnographique et un reportage photographique, l'exposition montre le quotidien des habitants de cette région ;
- "Capitaine Robert", tranche de vie au Fort L'Ecluse à travers différents objets et documents ayant appartenu à ce

capitaine qui séjourna au fort en 1911 et 1912 ;

- "On a pas tous les jours vingt ans " ;
- "Le rattachement des pays de l'Ain à la France".

A suivre également les visites guidées, les visites guidées nocturnes et les visites guidées animées qui sont proposées tout au long de la période estivale. Pour tous renseignements sur ces programmes extrêmement intéressants, contacter **Fort L'Ecluse Animation** au 04.50.59.68.45.

Cirque, ouvrage illustré par **Fernand Léger** (1881-1955) au Musée Faure, 10 boulevard des Côtes à Aix-les-Bains jusqu'au 2 septembre 2001.

L'univers des montres à complications. Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie de Genève jusqu'au 3 septembre 2001.

Le livre sculpté de la cathédrale de Strasbourg, un chef-d'œuvre de papier, Bibliothèque d'art et d'archéologie de Genève jusqu'au 26 octobre 2001 (fermée du 13 au 26 août).

Chefs-d'œuvre de la faïence et de la porcelaine européennes du XVIII^e siècle, la collection Lucie Schmidheiny. Musée Ariana, Genève, jusqu'au 1er octobre 2001.

De l'espace aux abysses, la famille Piccard entre ciel et mer. Musée du Léman, 8 quai Louis Bonnard, CH 1260 Nyon, jusqu'au 10 mars 2002.

IL ÉTAIT UNE FOIS ...

QUELQUES RÉFLEXIONS À PROPOS DE LA PORTE MONUMENTALE DE LA CHARTREUSE DE POMIER

Les sentiers paisibles des basses frondaisons du Salève sont fréquentés par de nombreux promeneurs. Genevois,

Savoyards viennent s'y ressourcer dans une nature belle et accueillante. Ils y trouvent un précieux antidote aux agitations et aux tracasseries de la vie quotidienne grâce au calme silencieux des futaies, à la majesté reposante du paysage, à l'air vivifiant de la montagne.

Leur plaisir écologique se double encore d'un plaisir esthétique quand leurs pas les conduisent à la Chartreuse de Pomier. L'imposant bâtiment du XVII^e siècle, logement des anciens abbés, qui subsiste encore de cette abbaye fondée en 1170, domine toujours harmonieusement le vaste et paisible bassin du Léman. L'homme du pays retrouve là quelques-unes de ses racines profondes. Mais c'est surtout la vénérable porte ouverte dans l'enceinte primitive du monastère qui s'impose à la méditation et qui provoque un choc à l'âme du promeneur.

Cette porte, vestige impressionnant des bâtiments du Moyen Age, est un témoignage saisissant d'une vie bientôt millénaire. Elle a, peut-on dire, une personnalité telle que l'opinion publique régionale lui a donné un nom. On l'appelle : la Porte ogivale de Pomier.

Pour le grand public, cette qualification "d'ogivale" est synonyme de "gothique". Elle émane, sans doute, du dessin architectural de cette porte. Mais elle recèle également en elle-même une notion de chose très ancienne, vénérable et aussi un peu mystérieuse. Elle assure également un cousinage avec les deux monuments les plus admirables de la région : les cathédrales de Genève et de Lausanne qui, dans leurs formes essentielles, sont de remarquables exemples de l'architecture gothique des XIII^e et XIV^e siècles.

Le Savoyard-Genevois peut être fier de compter, dans le patrimoine artistique de son petit pays, un élément architectural réellement précieux comme l'est cette porte. Mais une question se pose d'elle-même : cet homme de la région de Genève apprécie-t-il ce petit trésor à sa juste

valeur ? Dans le nom qu'il lui donne, a-t-il une compétence artistique suffisante lui permettant de cerner la "vraie" réalité, si l'on peut se permettre cette banale tautologie ?

Il n'est peut-être pas inutile que nous cherchions à répondre à cette question en nous arrêtant, à notre tour, devant cette porte pour la regarder avec attention.



Ce monument est simple. Nous avons devant les yeux un vestige relativement imposant du mur de clôture primitif de la chartreuse. Il est construit en blocs de calcaire, de taille moyenne, remarquablement appareillés. Cette pierre est sans doute extraite des blocs de rocher, éboulés du Salève en abondance, à proximité immédiate. Dans ce mur s'ouvre une porte en arc brisé qui, il est vrai, pourrait être une porte de style gothique. Au-dessus de cette porte, dans l'épaisseur du mur, est creusée une niche destinée à recevoir une statue, probablement une statue de la Vierge, patronne et protectrice de la Chartreuse. Or cette niche est couronnée par un arc en plein cintre, typiquement romain. C'est cette niche qui va nous donner la réponse à la question posée plus haut.

Dans l'histoire de l'Art on rencontre une grande quantité de monuments qui, commencés dans le style d'une époque, sont achevés dans celui d'une époque postérieure. En effet, les constructions de ces édifices ont duré souvent longtemps, des dizaines d'années, parfois même des siècles. C'est le cas, par exemple de la cathédrale de Milan qui, entreprise au XIII^e siècle, ne fut achevée qu'au début du XIX^e siècle par Napoléon. Au cours de cette longue période de travaux, l'art a changé, les architectes ont changé, les besoins à satisfaire ont changé, les moyens matériels ont fluctué. L'architecture a enregistré toute cette évolution dans ses plans et dans ses techniques. Ainsi, par exemple, des édifices, mis en chantier au XII^e siècle dans le style roman et achevés au XIII^e ou XIV^e dans le style gothique, sont innombrables. C'est le cas, en particulier, pour les cathédrales de Genève et de Lausanne.

Par contre, on ne rencontre jamais une église commencée dans le style d'une époque qui soit achevée dans celui d'une époque précédente. Jamais une église, initialement gothique, n'a été terminée en style roman. Le retour en arrière n'existe pas en architecture ancienne. De cette norme générale nous pouvons alors déduire un enseignement précis pour la porte de Pomier. Si elle avait été commencée en style gothique, elle aurait été achevée en style gothique, ou même renaissance, mais pas en style roman. Or la niche supérieure est incontestablement romaine. La porte, au ras du sol, donc construite avant elle, ne peut pas être d'un style postérieur, c'est-à-dire gothique. Porte et niche sont donc absolument romanes. L'ensemble, porte en arc brisé et niche en plein cintre, sont de la même époque : de la fin du XII^e siècle.

Contrairement à la croyance générale, une porte en arc brisé peut parfaitement être une porte romaine. L'art roman en fait un usage fréquent. Pour le démontrer, nous allons faire un peu d'histoire élémentaire de l'art.

Il est vrai que la technique essentielle de la construction romane est basée sur l'usage fondamental de l'arc et de la voûte en plein cintre. L'arc en plein cintre est un arc décrivant un demi-cercle sans brisure. L'immense majorité des édifices construits dans la période romane de l'art, c'est-à-dire au XI^e siècle, mais surtout dans sa période majeure du XII^e siècle, utilise l'arc en plein cintre et la voûte en berceau, simple ou d'arêtes. Cette technique sera d'ailleurs reprise, après la période gothique, au XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècle, par d'autres arts : renaissance, classique, baroque, néoclassique et, chez nous, sarde au XIX^e siècle.

Mais l'art roman utilise également souvent l'arc brisé, soit en exclusivité pour la totalité de l'œuvre, soit en mêlant arc en plein cintre et arc brisé. C'est cette dernière méthode qui est mise en œuvre à la porte de Pomier : porte en arc brisé, niche en plein cintre. Nous allons donner quelques exemples d'édifices, célèbres ou moins célèbres, dans lesquels les maîtres d'œuvre romans ont utilisé l'arc brisé.

L'une des plus grandes écoles d'architecture romane fut celle de la très puissante abbaye de Cluny qui, grâce à ses 1.300 prieurés répartis dans toute l'Europe, fut la mère de l'art du Moyen Age. Son immense basilique, la plus grande église jamais construite, après Saint-Pierre de Rome, avait une nef centrale couverte en berceau brisé, alors que ses collatéraux étaient voûtés d'arêtes. La dernière version, la troisième, la version actuelle, du moins ce qu'il en reste, commencée par le Père Abbé Saint-Hugues, en 1088, avait été consacrée en 1095.

De la même école, étaient également voûtées de berceaux brisés, portés par des doubleaux brisés, les grandes cathédrales ou églises romanes d'Autun, de Paray-le-Monial, de Saulieu, de Beaune, de Sauvigny, d'autres encore. Or on connaît l'influence de la Bourgogne sur la Savoie et la Suisse romande dans le domaine de

l'art. En effet, à l'influence de Cluny, s'ajouta encore bien vite celle de Cîteaux qui employait une technique semblable.

Si l'on voulait quitter la Bourgogne, on trouverait également l'usage roman de l'arc brisé dans l'Ouest, à Chauvigny, à Saintes, par exemple. En Auvergne, à Riom-ès-Montagne et en beaucoup d'autres lieux... Même en Orient, au Liban, les Croisés construisirent en 1119 la grande église de Byblos, dédiée à saint Jean-Baptiste et couverte par un berceau brisé.

On pourrait multiplier les exemples pris en France et hors de France. Mais il est peut-être plus significatif de chercher des exemples d'arcs romans brisés chez nous-mêmes, dans les environs de Genève. Pomier a d'autres compagnons dans ce domaine.

Nous ne voulons pas prétendre faire un recensement complet, mais nous pouvons présenter un certain nombre d'exemples tirés de notre région, pourtant pauvre en vestiges romans. Disons simplement que nous trouvons l'arc roman brisé aux lieux suivants : base du beau clocher roman d'Annecy-le-Vieux, dans la belle église de Cléry qui est l'ancienne église du premier monastère de Tamié, dans l'église de Viuz Faverges, entre autres. Mais la réalisation la plus pure, la plus typique, on la trouvera à Peillonex dont la splendide voûte romane, datant de la fin du XII^e siècle, est entièrement en berceau brisé. On trouvera également celui-ci dans les parties anciennes des abbayes de Hautecombe et de Bonmont, dans le canton de Vaud, qui, comme Peillonex, pourraient bien avoir été influencées par Cîteaux.

On peut ajouter, encore que, dans notre pays qui était à l'écart des grandes voies de circulation, les influences artistiques se firent sentir avec des dizaines d'années de retard sur les grands centres. Ainsi, des églises d'imprégnation romane furent encore construites au XIII^e et au XIV^e

siècle, alors que l'art gothique florissait dans les villes importantes. Un certain nombre de nos églises, dans des campagnes reculées, sont encore d'inspiration romane, avec l'arc brisé. C'est le cas, par exemple, de la grande église abbatiale d'Aulps, des églises de Droisy, de Crempigny, d'Étrembières, d'Étaux, de Saint-Sixt, de Pontchy, de Cluses,... de quelques autres encore, comme Humilly et le Petit Saconnex.

Ce succès de l'arc brisé dans l'art roman s'explique sans doute, du moins en partie, par les avantages qu'il présente. Engendré par deux segments de cercle qui s'affrontent à la clef, il pousse moins au vide. Il s'avère donc plus facile à contrebouter que l'arc ou le berceau en plein cintre. Le percement d'une ouverture d'une certaine ampleur, comme c'est le cas à Pomier, est donc moins délicat. L'ouverture peut être plus large. C'est pourquoi l'introduction d'arcs et de voûtes en berceau brisé dans un certain nombre d'édifices romans, dès le début du XII^e siècle, a marqué un tournant important dans l'histoire de l'architecture du Moyen Âge.

Nous espérons que ces quelques réflexions permettront de mieux connaître et de mieux apprécier à sa juste valeur un témoin précieux de l'Art roman en Savoie, aux portes de Genève. Notre pays, pauvre depuis toujours en œuvre d'art, et appauvri encore au cours des siècles par des destructions désastreuses, conserve quand même quelques trésors qu'il est heureux de connaître. La porte romane de la Chartreuse est l'un d'entre eux, mais ce n'est pas un trésor caché. Même s'il s'élève à l'ombre des vieux hêtres de l'allée des moines, il est connu, admiré, estimé depuis bien longtemps par les amoureux du Salève.

Par contre, il n'est pas le seul comme on aurait tendance à le croire. Le logis abbatial, lui-même important témoin d'un passé plus récent, en cache un autre qui,

lui, n'est connu, jusqu'ici, que par de rares privilégiés. Dans son sous-sol, il abrite un magnifique cellier, roman lui aussi, du même âge que la porte, c'est-à-dire de la fin du XII^e siècle.

Cet admirable monument vient d'être restauré, avec beaucoup de soin et à grands frais, par les propriétaires des lieux, M. et Mme Claude Girod. Désormais la Chartreuse de Pomier a retrouvé une nouvelle jeunesse que tous pourront admirer dans l'heureuse présentation des richesses de son architecture.

Le patrimoine artistique et historique de notre petit pays vient donc de s'enrichir considérablement. Tous ceux, Savoyards et Genevois, qui aiment cette terre ancestrale et son passé ne peuvent que s'en réjouir.

E. Berthoud

Journée portes ouvertes à la Chartreuse Notre-Dame de Pomier, sur la commune de Présilly, le dimanche 15 juillet à partir de 11 heures.

A 11 h 30, bénédiction œcuménique donnée conjointement par M. le curé Amédée Anthonioz et par M. le pasteur Marc Chambron suivie d'un apéritif offert aux visiteurs par les maîtres des lieux. La Chartreuse sera ouverte au public jusqu'au soir. Son proche environnement convient parfaitement aux pique-niques...

**UN PARCOURS INTÉRESSANT :
LA ROUTE MÉDIÉVALE DE SAINT-
JULIEN-EN-GENEVOIS À RUMILLY**

Ce tronçon de voie médiévale fait partie de la route très souvent utilisée pour relier Ripaille, lieu de séjour fréquent des comtes puis des ducs de Savoie, à leur capitale Chambéry.

Nous avons noté que le roi Henri IV avec une partie de sa troupe l'avait utilisé pour se rendre de Rumilly à L'Eluiset, en décembre 1600, afin d'obtenir la reddition du Fort Sainte-Catherine de Songy.

Il semble également que cet itinéraire fut parcouru par les marchands de l'Europe du Moyen Age comme il l'était encore, jusqu'en 1960, par la population locale qui se rendait aux foires de Saint-Félix ou au pèlerinage de l'Aumône à Rumilly.

ITINERAIRE :

Prendre la sortie sud de Saint-Julien en direction de Bellegarde et, après le rond-point, prendre à gauche la route départementale D 34 en direction de La Côte.

Traverser le village de La Côte et obliquer sur la droite en direction de Viry. A environ 100 mètres, prendre sur la gauche une voie communale goudronnée jusqu'à une grosse ferme située sur la droite après deux virages et une montée. C'est à partir de ce lieu que la route n'est, à l'heure actuelle, plus carrossable.

Cette ferme est dénommée La Favorite. Une centaine de mètres avant la ferme, il faudra pénétrer dans la prairie et repérer l'ancienne route en direction du village de L'Eluiset (sud/sud-ouest). En effet, cette partie de route a été abandonnée vers 1761, mais elle est encore visible sur le terrain. Il faudra se diriger vers le ruisseau des Rutties, le remonter sur 300-400 mètres jusqu'à un passage à gué et en longeant cette ancienne route - aujourd'hui transformée en un ruisseau bordé d'arbres et de haies - arriver aux maisons Jacquet (autrefois "Chez Métral", lieu de péage sur cette voie).

A L'Eluiset, à partir des maisons Jacquet, poursuivre en direction sud par un bon chemin rural - un tronçon bien conservé de l'ancienne route parallèle à la partie extrême du village - qui sera parcouru sur environ 300 mètres. Ensuite, toujours orienté sud, ce chemin va en direction de Vers dont on aperçoit le clocher, mais au lieu-dit "Les Parailles" et à proximité d'un gros bosquet d'épineux, il faudra légèrement obliquer sur la gauche pour continuer sur un bon chemin et ainsi arriver à Vers (en face du cimetière).

En face de l'église de Vers, prendre le CD 323 en direction de La Motte. A l'entrée du village de La Motte, partir en direction de Marlioz par le CD 123. Au village de Marlioz, lieu de foires importantes jusqu'en 1960, obliquer à gauche pour descendre en direction de la rivière des Usses, puis de Bonlieu par le CD 7. Ne pas quitter le CD 7, franchir la RN 508 pour arriver au village de Sallenoves. Traverser ce village et se diriger vers le chef-lieu de Mésigny. Il faut passer devant l'église de Mésigny et prendre ensuite la direction de La Combe par les villages d'Orgemont et de Sublessy.

A l'entrée du village de La Combe, prendre à droite le "chemin de Papet" pour rejoindre la D 17. Suivre cette D 17 sur environ 200 mètres puis, sur la gauche, prendre la route qui va vers Vaulx et Thusy.

Il est nécessaire de signaler que nous n'irons pas à Thusy mais en direction de Vaulx (route à gauche lors de la traversée du village de Sallongy). De ce fait, nous passerons par le petit village de Fresne ou "Frènes" (selon la dénomination utilisée) et à proximité d'une ancienne et grosse maison-forte avant d'arriver à Vaulx.

A Vaulx, traverser le village et prendre la direction d'Hauteville-sur-Fier. A Hauteville, prendre la direction de Rumilly par Sales.

Au lieu-dit "Faramaz", aller à Sales par une petite route qui arrive au chef-lieu puis se diriger vers Rumilly par le chemin le plus court.

REMARQUE :

Comme on peut le voir sur une carte, cet itinéraire dont les points de passage anciens sont La Côte, L'Eluiset, Vers, Marlioz, Mésigny, La Combe, Sallongy, Les Frènes, Vaulx, Hauteville, Sales et Rumilly, est très direct et les chemins médiévaux sont assez facilement repérables sur le terrain.

Henry Chevalier

LES CHAMOIS DU SALÈVE

Des restes de chamois datant de l'âge du bronze furent trouvés au pied du Salève par le géologue genevois Jayet. Puis plus rien. Le chamois ne fait pas partie du gros gibier qui attira jadis au Salève les nobles pour des chasses mémorables.

Ce n'est qu'à la suite du bombardement, en mars 1944, du plateau des Glières par les Allemands, que les chamois réapparurent au Salève et s'y reproduisent.

Le chamois qui s'aventure dans des endroits escarpés a une peur panique des avalanches qui, en l'absence de prédateurs, sont leur plus mortel ennemi. Ces bombardements répétés les firent fuir dans toutes les directions.

Leur traversée du plateau des Bornes fut vérifiée et la robe spécialement foncée des chamois du Salève, correspond à celle de la race qui se trouvait aux Glières.

La colonie s'est d'abord installée vers les Pitons puis, devenant plus nombreuse, plus de cent têtes, essaima jusqu'au Petit Salève, le Mont Gosse et Etrembières.

Les étés secs, ils sont signalés assez fréquemment dans le village de Mornex pour descendre boire au Vaison et on les voit parfois de jour brouter dans des jardins ou traverser la route en sautant des murs de plusieurs mètres.

Depuis 1977, ils sont à nouveau chassés, mais de manière très contrôlée. La Fédération de la Chasse de Haute-Savoie réunit une fois par an les représentants des sociétés de chasse et alloue les "bracelets" pour la saison suivante.

Actuellement, deux bracelets seulement sont alloués par an à notre commune de Monnetier-Mornex et le président de la Saint-Hubert en est responsable. Sitôt qu'un chamois est tué, cela est affiché en

¹ Une commission départementale délivre à chaque société de chasse, après le recensement printanier, un certain nombre de bracelets numérotés, en principe inviolables, qui devront être refermés sur l'une des pattes postérieures de l'animal abattu. Des taxes parfois très lourdes frappent le chasseur en infraction.

mairie pour prévenir les chasseurs et l'on n'a pas d'exemple très récent de braconnage.

Si le nombre des chamois au Salève paraît maintenant stabilisé, ou en légère diminution, les chevreuils, aussi très surveillés, augmentent et sont signalés aux abords de nos trois villages de Monnetier, Mornex et Esserts-Salève.

Claude Weber

article paru dans la revue "Salèves" n° 4 - 1990
Renseignements tirés du Journal des Musées de Genève, du Grand Livre du Salève et fournis par MM. et Mmes Claude Escaffre, Marc Roguet, Claude Thomas, Jean-Claude Gourmaud et Marie-Claude Deloustal.

LE BAPTÊME À LA BAÏONNETTE

Cela se passe à Compesière, village suisse, sur la frontière, entre Saint-Julien et Collonges sous Salève.

C'est par fidélité à la religion catholique que Compesière s'agite au début du XIX^e siècle et prend feu à la fin de la même période. Mais il y a longtemps qu'on a allumé la mèche, dès les premières années de la réunion de la campagne catholique à la ville protestante. L'une des mesures qui restera gravée, c'est la réduction des fêtes chômées d'une vingtaine à une dizaine de jours. En 1873 a lieu l'expulsion de Mgr Mermillod à la suite d'une bataille conduite à très haut niveau puisque le Conseil fédéral et le Pape donnèrent de la voix dans cette querelle. Le vote d'une loi constitutionnelle sur l'organisation du culte catholique sera la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

Législation d'exception, ce texte souleva une réprobation très forte de la part des édiles. Quarante-quatre maires et adjoints des Communes réunies furent révoqués pour ne pas vouloir appliquer ces dispositions; parmi eux un protestant, maire de Présinge, Emile de la Rive. Dans le clergé, la réprobation fut absolue, aucun

prêtre genevois n'acceptant de se plier aux nouveaux règlements.

Une demande un peu forcée.

A cette menace sur l'exercice de la religion catholique allait répondre le refus des campagnes de se plier aux ordres d'une autorité qui voulait trancher la question religieuse avant que le nombre de catholiques ne l'emporte sur celui des protestants.

D'autres maladroites encore, car l'intolérance est la fille de ces querelles, devaient créer les conditions d'un incident de taille qui prendra pour l'histoire le nom de Baptême à la Baïonnette : le baptême de l'enfant Maurice demeure l'un des plus sinistres épisodes du Kulturkampf dans la campagne genevoise.

Rappelons brièvement les faits, excellemment décrits par l'abbé Paul Blanc et Jacques Délétraz. A la fin de 1874, un facteur de la ville de Genève qui a une petite maison à Arare, demande que son enfant soit baptisé à Compesière, par Maréchal, curé libéral de Carouge. Cette demande convient parfaitement au Conseil supérieur du schisme. Il va pouvoir, en jonglant un peu avec les textes, intervenir à Compesière qui constitue un des îlots de résistance aux nouvelles dispositions à l'exercice de la religion catholique.

Etienne Maurice, le facteur complaisant, n'a ni domicile ni résidence dans la paroisse et sa demande est foncièrement illégale. Mais le besoin de faire un exemple, l'emporte sur toute considération pour Placide Reverchon, président du Conseil supérieur du schisme. Il se démène, obtient du Conseil d'Etat qu'il donne l'ordre voulu.

Une résistance totale

Les choses n'iront pas aussi bien que le souhaitaient Reverchon et ses amis. Il y aura notamment un refus motivé, prononcé à l'unanimité des deux conseils de Bardonnex et Plan les Ouates. Mais cette résistance ne suffit pas pour empêcher le Conseil d'Etat d'ordonner aux

maires qu'ils tiennent l'église de Compesière ouverte, pour le baptême de l'enfant Maurice, tel jour et telle heure qui leur seraient indiqués par le département de l'Intérieur et des Cultes...

Les maires ripostent le lendemain en déclarant qu'ils n'obéiront pas. Mais le département de l'Intérieur et des Cultes ne veut rien entendre. "Tenez l'église ouverte pour le 20 janvier, dès 11 heures du matin" écrit le fonctionnaire responsable. Un des curés nommés conformément à la loi du 27 août 1873 (curé jureur), doit procéder dans cette église à la célébration du baptême de l'enfant Maurice. Mais les maires des deux communes, Charles Délétraz et Joanès de Monfalcon savent aussi lire la loi. Elle stipule qu'ils sont là pour exécuter les décisions de leurs conseils. Et leurs conseils ont refusé à l'unanimité cette mascarade. Cette fois le Conseil d'Etat genevois est devant ses responsabilités. Gardien de la Constitution, il doit veiller à son application, donc donner raison à la Communauté. Sur sept conseillers d'Etat, quatre s'abstiendront, les trois autres lanceront la machine.

Un redoutable hérisson

C'était compter sans la résistance des habitants. Au jour dit, les trois voitures contenant tout le personnel du baptême, notamment le curé libéral de Carouge, arrive. Mais on avait fait sonner le tocsin et les habitants surgis des champs, formèrent bientôt, autour de l'église, un redoutable hérisson. Devant l'église se trouvent les maires de Bardonnex et Plan les Ouates ceints de leur écharpe. La foule est nettement hostile et les "invités" en ont bientôt la preuve lorsqu'une femme casse la vitre d'un fiacre et jette sur ses occupants une bonne ration de poivre. Au terme d'une série d'incidents ou de bousculades et après que les maires aient formulé une nouvelle fois leur refus, les trois voitures s'en vont au galop.

Cet événement, qui a eu lieu le 20 janvier 1875, crée un émoi considérable à Genève. Les deux maires sont destitués et le

Conseil d'Etat mobilise une compagnie de carabiniers, deux compagnies de chasseurs et un peloton de guides pour faire appliquer ses ordres.

L'église dont la porte a été barricadée de l'intérieur avait été entièrement vidée des objets du culte et le battant de la cloche avait été ôté.

Le 25 janvier, la troupe mobilisée monte sur Plan les Ouates et Compesière. Vers dix heures du matin, les invités arrivent dans leurs voitures, escortés par les gardes et le peloton de chasseurs. Une foule immense de curieux les suivent. Le curé Maréchal administre le baptême et prononce un discours stigmatisant l'attitude des catholiques que l'on appelait alors "ultramontains" puisqu'ils n'acceptaient d'ordre que venant du Pape qui résidait à Rome de l'autre côté des monts.

Ce baptême à la baïonnette allait avoir une série de suites, particulièrement sur le plan correctionnel où neuf prévenus défilèrent à la barre. Deux d'entre eux furent condamnés à de courtes peines de prison. Les deux communes étaient condamnées pour leur part à payer les frais de l'expédition de Compesière estimés pour moitié à mille quatre cent francs.

Jean Rosay

Relevé dans Bardonnex - Passé, Présent de Robert Curtat, 1982.

LES MOTIVATIONS D'UN GARDE FRONTIÈRE QUI APPRÉCIE VALLEIRY

Une carte postale, représentant la villa du Carmagnoli, écrite le 20 décembre 1916, nous permet de connaître le grand

intérêt d'un garde frontière pour son poste qu'il occupe à Valleiry. Laissons-le s'exprimer avec son orthographe, mais en ajoutant la ponctuation :

Cher amis Jules ; Je m'empresse de vous envoyer c'est deux mos de carte pour vous dire que je n'est pas perdu d'avoir changer de poste à Valleiry. C'est bien plus gaie qu'à St-Genis¹ il y a mieux de quoi ce divertir ; il y a 14 Café, est la vie moins cher qu'à St-Genis, on le paye 90 centimes le litre². Il y a du bon vin blanc. Pour le service c'est à peu près les mêmes, mes moins pénible. On va passer ces 4 heures a la guérrite, est on ne rebouge pas. On ne se promène pas comme à St-Genis. On est bient plus tranquille. On rentre quand on veut, personnes ne dit rien, mes il faut faire sont services. Les guérrite sont à 1500 mètre du cantonnement, est on est bient nourris, même mieux qu'à St Genis. Mes cordiales poignées de main à toutes la famille et bient le bonjour. "Provent François, garde Frontière à Valleiry".

Relevé par Claude Mégevand

1. On peut penser qu'il s'agit de Saint-Genis dans le Pays de Gex.

2. De blanc.

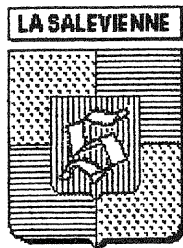
DERNIÈRE MINUTE

La SORTIE DE L'ÉTÉ DE LA SALEVIENNE est programmée pour le samedi 25 août. Réservez cette journée. Comme d'habitude, vous ne serez pas déçus. On peaufine les derniers détails. Un courrier vous donnera tous les renseignements voulus.

Rédaction

Claude Weber, M. le chanoine Berthoud, Henry Chevoulier, François Déprez, Philippe Duret, Olivier Frutiger, Gérard Lepère, Claude Mégevand, Jean Roset

Responsable : Marielle Déprez



INVITATION

M. Fraudeau, Maire de Cruseilles et son conseil municipal
La SALEVIENNE, société d'histoire
La Bibliothèque de Cruseilles

ont le plaisir de vous inviter à la réception organisée pour la sortie du livre :

« Louis Armand, Le Savoyard du siècle »

par Josette Buzaré

le vendredi 6 Juillet 2001 à 20 Heures
Salle des Ebeaux à Cruseilles.

Il y aura 30 ans, le 30 août 2001, que Louis Armand nous quittait.

*« Ce qui frappait dans son existence exceptionnelle, c'était l'association de
trois qualités au niveau le plus élevé : la force, l'imagination, la générosité »*
Louis Leprince-Ringuet

A cette occasion les souscripteurs pourront retirer leur ouvrage.

Contact : LA SALEVIENNE 87, chemin de La Praille Norcier - 74160 St-Julien-en-Genevois.
Téléphone 04. 50.35.68.36 www.chez.com/savoyard/saleviennne, e-mail : claudemegevand@wanadoo.fr